

MON CALENDRIER DE COLLECTE 2025 TRONSANGES



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE)



JOURS FÉRIÉS

JANVIER

L M M J V S D

		1 (F)	2	3 (●)	4 (●)	5
6	7	8	9	10 (●)	11 (●)	12
13	14	15	16	17 (●)	18 (●)	19
20	21	22	23	24 (●)	25 (●)	26
27	28	29	30	31 (●)		

FÉVRIER

L M M J V S D

					1	2
3	4	5	6	7 (●)	8 (●)	9
10	11	12	13	14 (●)	15 (●)	16
17	18	19	20	21 (●)	22 (●)	23
24	25	26	27	28 (●)		

MARS

L M M J V S D

					1	2
3	4	5	6	7 (●)	8 (●)	9
10	11	12	13	14 (●)	15 (●)	16
17	18	19	20	21 (●)	22 (●)	23
24	25	26	27	28 (●)	29 (●)	30
31						

AVRIL

L M M J V S D

	1	2	3	4 (●)	5 (●)	6
7	8	9	10	11 (●)	12 (●)	13
14	15	16	17	18 (●)	19 (●)	20
21 (F)	22	23	24	25 (●)	26 (●)	27
28	29	30				

MAI

L M M J V S D

			1 (F)	2 (●)	3	4
5	6	7	8 (F)	9 (●)	10 (●)	11
12	13	14	15	16 (●)	17 (●)	18
19	20	21	22	23 (●)	24 (●)	25
26	27	28	29 (F)	30 (●)	31 (●)	

JUIN

L M M J V S D

						1
2	3	4	5	6 (●)	7 (●)	8
9 (F)	10	11	12	13 (●)	14 (●)	15
16	17	18	19	20 (●)	21 (●)	22
23	24	25	26	27 (●)	28 (●)	29
30						

JUILLET

L M M J V S D

	1	2	3	4 (●)	5 (●)	
7	8	9	10	11 (●)	12 (●)	13
14 (F)	15	16	17	18 (●)	19 (●)	20
21	22	23	24	25 (●)	26 (●)	27
28	29	30	31			

AOÛT

L M M J V S D

				1 (●)	2 (●)	3
4	5	6	7	8 (●)	9 (●)	10
11	12	13	14	15 (F)	16	17
18	19	20	21	22 (●)	23 (●)	24
25	26	27	28	29 (●)	30 (●)	31

SEPTEMBRE

L M M J V S D

1	2	3	4	5 (●)	6 (●)	7
8	9	10	11	12 (●)	13 (●)	14
15	16	17	18	19 (●)	20 (●)	21
22	23	24	25	26 (●)	27 (●)	28
29	30					

OCTOBRE

L M M J V S D

		1	2	3 (●)	4 (●)	5
6	7	8	9	10 (●)	11 (●)	12
13	14	15	16	17 (●)	18 (●)	19
20	21	22	23	24 (●)	25 (●)	26
27	28	29	30	31 (●)		

NOVEMBRE

L M M J V S D

					1 (F)	2
3	4	5	6	7 (●)	8 (●)	9
10	11 (F)	12	13	14 (●)	15 (●)	16
17	18	19	20	21 (●)	22 (●)	23
24	25	26	27	28 (●)	29 (●)	30

DÉCEMBRE

L M M J V S D

1	2	3	4	5 (●)	6 (●)	7
8	9	10	11	12 (●)	13 (●)	14
15	16	17	18	19 (●)	20 (●)	21
22	23	24	25 (F)	26 (●)	27 (●)	28
29	30	31				



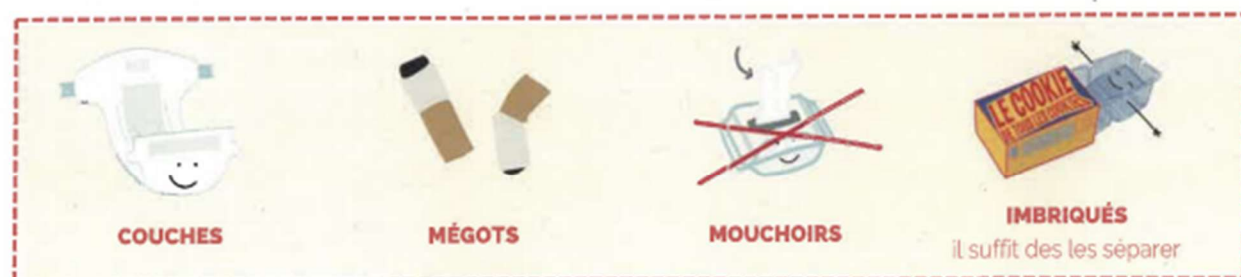
Claude BALAND

Président de la Communauté de Communes Les Bertranges

"Cela fait maintenant deux ans que les nouvelles consignes de tri sont en vigueur, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, et que tous les emballages ainsi que tous les papiers se trient dans votre sac ou votre bac jaune.

Les quantités de matière valorisables augmentent, ce qui veut dire que vous êtes de plus en plus nombreux à adhérer à ces consignes et à avoir les bons gestes de tri. C'est une belle preuve d'engagement collectif ! Nous vous en remercions et vous encourageons à poursuivre ainsi."

LES 5 ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES RETROUVÉES DANS LES SACS JAUNES



ÇA COCOTTE DANS MA POUBELLE !

Les poules reviennent au 1er trimestre 2025

Restez attentifs à l'actualité, nous vous tiendrons informés !

Côté Collecte : pour l'année 2025, les collectes ainsi que leur fréquence restent identiques, à l'exception d'une petite nouveauté pour la collecte du verre : des colonnes d'apport volontaire seront déployées et remplaceront les bacs à verre.

Côté Déchèterie : cet été, de nouvelles filières ont fait leur apparition dans nos deux déchèteries, pour encore plus de valorisation. Dorénavant, vous pouvez déposer dans des contenants spécifiques **vos menuiseries vitrées, vos articles de sport et de loisirs, vos articles de bricolage et vos équipements de jardin thermiques**. Une meilleure valorisation est également prévue pour les déchets de bois et de plastiques, avec des bennes spécifiques.

LA DÉCHÈTERIE DE SICHAMPS FAIT PEAU NEUVE !

Pour mieux vous accueillir, avec de nouveaux aménagements : création d'une plateforme de végétaux et installation d'un local spécifique pour les déchets toxiques.

Nouveau service : Depuis le 1er octobre 2024, tous les habitants de la Communauté de Communes Les Bertranges peuvent se rendre à la déchèterie professionnelle de Nevers, située Impasse des Taupières, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, afin de déposer leurs déchets amiantés (dépôt uniquement en big bag ou filmé), sur présentation de leur carte de déchèterie.

Pour plus de renseignements, contactez-nous !

03.86.69.69.06

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Bouteilles de boisson, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiène corporelle...

EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium...

BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON

Briques de jus de fruits, briques de lait, boîtes en carton de gâteaux, cartons de pizza...

TOUS LES PAPIERS

Les journaux, les magazines, les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires, les catalogues, les enveloppes, les livres, les dictionnaires...

- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Ne pas déposer le verre dans le bac jaune.
- Ne pas imbriquer les emballages.

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Pots de yaourts, pots de crème, barquettes, boîtes, sacs, sachets, films, suremballages...
Sachets de chips, vaisselle jetable, tubes dentifrice, capsules de café métalliques, plaquettes de médicaments, cubi (plastique et carton séparé), bouchons et couvercles métalliques...

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES JE DÉPOSE DANS LE SAC

LES DÉCHETS D'HYGIÈNE

Lingettes, cotons-tiges, cotons usagés

MASQUES ET GANTS

COUCHES

LITIÈRE

Je dépose uniquement les déchets non recyclables et non compostables.

Je ne mets pas mes biodéchets dans le bac d'ordures ménagères.

EMBALLAGES EN VERRE JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

Bouteilles de jus de fruits, de boissons alcoolisées, d'huile de vinaigre...

POTS ET BOCAUX EN VERRE

Pots de yaourt, de confiture, de sauce, de condiments...

Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le conteneur. Je dépose les bouchons dans le sac jaune.
Inutile de laver les emballages il suffit de bien les vider.

J'EMMÈNE À LA DÉCHÈTERIE : Vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, ampoules, miroirs...

LES BIODÉCHETS JE DÉPOSE DANS LE BIOSEAU

ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES

RESTES DE REPAS

MARC DE CAFÉ, DE THÉ, SERVIETTES EN PAPIER, CRUSTACÉS ET COQUILLES



Une question ?
Appelez-nous au
03 86 69 69 06
ou écrivez-nous à

environnement@lesbertranges.fr

Suivez l'actualité de votre Communauté de Communes sur www.lesbertranges.fr et sur   

Afin de garantir la **propreté** des abords des déchèteries, merci de bien **bâcher** ou **attacher vos chargements**. Cela permet d'éviter l'envol de déchets plastiques ou l'éparpillement des chargements.

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

INFOS UTILES COLLECTE ET DÉCHÈTERIE

- Je consulte le calendrier avant un jour férié
- Je sors mes contenants la veille de la collecte entre 19h et 22h
- Je dépose mon contenant de manière visible au bord de la voie publique
- J'utilise le bon contenant pour faire mon tri

EN DÉCHÈTERIE :

Les agents de déchèterie se réservent le droit de vous refuser l'accès si vous vous présentez 15 minutes avant la fermeture avec un gros chargement.

Déchèterie intercommunale du Champ de La Boëlle :

92 Rue de la Résistance, La Charité-sur-Loire

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	9h00 à 12h00
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

Déchèterie intercommunale de Sichamps :

D223, Sichamps

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	Fermée
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée